Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260703-D_26_080-DE

EXTRAIT DU REGISTRE n°26-080
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – GUIPEL

Date de convocation
29/06/2026

Date d'affichage
29/06/2026
Nombre de conseillers

En exercice : 19
Quorum : 10
Présents : 15
Absents avec procuration : 3
Absents : 1
Votants : 18

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 5 juin 2026 à la salle André Michel en séance publique sous la présidence de M. Duclos D., Maire

Étaient présents : M. Duclos D., Mme Monlibert M., M. Leduc G., Mme Faure G., M. Cachereul P., M. Serralta P., Mme Raffray L., Mme Mouchoux K., M. Lemancel J., Mme Le Sciellour C., M. Aubert G., Mme Voiton C., M. Guichard B., Mme Joucan I. M. Alméras L. et Mme Bonati Gilquin E.

Étaient absents excusés : Mme Porteu S., Mme Maleuvre D., M. Cario V.,

Procuration : Mme Porteu S. à Mme Le Sciellour C., Mme Maleuvre D. à Mme Mouchoux K. et M. Cario V. à M. Serralta P.

Formant la majorité des membres en exercice. M. Cachereul P. est désigné secrétaire de séance.

Délibération n°26-080 – Travaux (1.1) – Cimetière – travaux d'extension et d'aménagement d'un espace cinéraire

Mme Voiton C. donne lecture du rapport suivant :

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Le cimetière actuel arrive à saturation. De manière à pouvoir répondre aux obligations de la commune en matière d'inhumation des devis ont été sollicités pour d'une part finaliser la mise en place d'une clôture sur la partie en extension à l'est du cimetière actuel et d'autre part la réalisation d'aménagements cinéraires et funéraires.

Il vous est proposé d'approuver un premier devis auprès de l'entreprise Vassal pour la réalisation des travaux suivants :

- Reprise de la clôture existante au nord
- Démontage de la clôture existante entre le cimetière actuel et l'extension
- Création d'une clôture pour la partie en extension
- Installation d'un nouveau portail d'accès dans l'extension
- Travaux de terrassement pour la mise en place des cavurnes
- Mise en place de chaînettes pavés

Ce premier devis s'élève à 42 059,09€ HT soit 50 470,91 € TTC.

Il est proposé d'approuver un second devis pour les équipements funéraires suivants :
- Création de 6 cavurnes
- Création d'un jardin du souvenir avec puits de dispersion des cendres et stèles
- Création d'un caveau provisoire

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260703-D_26_080-DE

Ce second devis s'élève à 6 629,18 € HT soit 7 955 € TTC.

Le projet d'aménagement du cimetière s'élève donc à 48 688,27 € HT soit 58 425,92 € TTC.

DÉLIBÉRATION :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Considérant que l'opération est en dessous des seuils de publicité pour un marché de travaux,

Considérant que plusieurs entreprises ont été consultées,

Considérant que l'offre de l'entreprise VASSAL est la mieux disante pour le lot clôture et le lot voirie,

Considérant que l'offre de l'entreprise LAMBERT TURPIN est la mieux disante pour le lot aménagement cinéraire et funéraire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 3 (Mme Joucan I., M Alméras L., Mme Bonati Gilquin É.)

- **APPROUVE** le programme de travaux d'extension du cimetière
- **AUTORISE** le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires au projet
- **APPROUVE** le devis de l'entreprise VASSAL pour un montant de 42 059,09 € HT
- **APPROUVE** le devis de l'entreprise LAMBERT TURPIN pour un montant de 6 629,18 € HT
- **AUTORISE** M. le Maire à signer lesdits devis

Pour extrait conforme :
Monsieur le Maire
Didier Duclos

Le secrétaire de séance
Patrick Cachereul